Le Club de Mediapart

Un club pour un média

Devenir membre
Donner un cadeau
Offrir l'abonnement

Antonin - Gardien Les Dunes
Fédération de Mediapart
0 Articles
0 Commentaires
0 Abonnés

BILLET DE BLOG 16 NOVEMBRE 2021

Les Soulèvements de la Mer

Alors que s'ouvre le débat public de la CNDP « La mer en débat », sur l'avenir de notre littoral, de la biodiversité marine et de l'activité en mer du Bassin Ouest, et que se poursuit la problématique du développement de l'activité offshore, éclairé d'une parole scientifique soulignant que la pluralité actuelle doit être revue afin d'éviter la destruction irréversible des habitats et de la faune marine.

Biodiversité, environnement, océan, Océan

Imprimer
Tweetter
Partager
Recommander 0

La cohérence et le respect de la continuité des aires écologiques requièrent l'arrêt impératif du projet d'usine éolienne en Baie de Saint Brieuc et le démantèlement des installations déjà en place. La Baie de Saint Brieuc, reconnue jusqu'à présent comme étant en bon état de conservation écologique est le territoire privilégié par de nombreuses espèces vivantes dont certaines sont actuellement comme menacées, remarquables, menacées, en danger, protégées (voir la liste des espèces concernées plus bas).

On ne peut concevoir qu'à proximité immédiate et au milieu de zones Natura 2000, du futur Parc National Régional (PNR) Vallée de la Rance Côte d'Émeraude, du plus gros glanneur de coquilles St Jacques d'Europe et à seulement deux des rives, d'entre des engins de destruction massive des écosystèmes qui contribuent pourtant à la richesse du territoire et de son patrimoine naturel, historique, économique.

Cuisine éolienne constituée une copieuse tartare des crustacés migrateurs, des aires de repos et de reproduction qui traversent la Baie de Brieuc et ses différentes aires protégées. Elle est une menace ministérielle pour toutes les espèces qui contribuent à la cohérence, à la diversité écologique et à l'équilibre de la baie de St Brieuc.

Outre les risques avérés de collisions avec les pales des éoliennes pour les oiseaux marins et les chauves-souris migrantes ainsi que pour les chiroptères, les nuisances sonores liées pour les mammifères marins fréquentant habituellement le site ou bien les ondes électromagnétiques des câbles électriques sous-marins rejetant l'urine et les excréments (urines et fèces), **les éoliennes vont polluer la Baie de St Brieuc de façon insidieuse et continuelle pendant les 40 ans de bail accordé au promoteur du projet.**

En effet, **chaque année, les fondations en métal des éoliennes, protégées de la corrosion par des anodes sacrificielles, vont subrepticement se rire et se moquer, plus de 40 fois, des centaines d'Dinoinsectes, Uno, Phenol et autres mémes bonds** (Calthrin, Calthrin, Sulfate, Lyme) des conséquences non matérielles sur l'ensemble de la chaine trophique, voir l'étude publiée de l'incurie Environnementale sur le permis de pose éolien en cour au large de Saint Brieuc et son raccordement (page 10 à 18).

De plus d'être recensée comme cancérigènes chez les humains sous leurs différentes campagnes chimiques et pour certaines sources de concentration, de nombreuses études validées par les experts ont démontré et documenté depuis plusieurs années la toxicité, les effets mutagènes, voire le bioaffut de ces métaux sur les espèces étudiées, dont certaines sont par ailleurs consommées par les humains. Notamment :

- Diffusion dans l'environnement des structures offshore, accumulation dans les sédiments et les organismes, effets délétères pour le vivant (Dubosch et al. 2019, Capelet et al. 2020).
- Bio accumulation, persistance, toxicité venin bleu(ite) du Cadmium chez les moules, vers, bivalves, mollusques, vers des sables, crabes, calamars, poissons, et plus particulièrement chez les organismes filtreurs (Clarke 1985, Fournier et al. 1994, Amiard-Triquet et al. 1998, Chiffoleau et al. 1999, WHO 1992).
- Toxicité du Zinc à des taux inférieurs concentrés chez les moules et certains poissons (Dyrssen & Abdel-Rahim 1990, Capelet et al. 2020).
- Bio accumulation du Vanadium et du Zinc, développement et croissance atrophie, toxicité, bioaffut chez les crevettes, oursins, moules, huitres (Capelet et al. 2020, Fournier et al. 1994).
- Développement et croissance atrophie, bioaffut chez les diatomées (Hamamouch et al. 2019).

Depuis leur origine il y a 350 millions d'années, les diatomées contribuent au cycle du carbone de notre planète en participant de l'ordre de 20% à l'absorption du dioxyde de carbone naturel et anthropogénique et de l'ordre de 50 % de l'origine produit par le reste et de 25 % de l'origine sur Terre. Elles sont une composante essentielle du phytoplancton à la base de la chaine alimentaire de toutes les espèces vivantes sur Terre. Accepter leur destruction au sein de la transition énergétique et de l'atténuation des rejets anthropiques dus que à effet de serre contribuant au dérèglement climatique est donc **un NON SENS ABSOLU**.

Exemple d'ultraviolement de cascade de chaine trophique primaryl par les activités humaines après plusieurs années d'enquête et de recherche, il est désormais reconnu que provoquant par les différentes des environnements critiques, c'est la disparition des diatomées constituant l'alimentation normale de la milion, ou bivalve consommée chez l'alimentation humaine, qui est à l'origine des déformations de ce coquillage et de l'effaissement de ses propriétaires sur nos Mérous. Voir le rapport de la disparition des milions.

Comédie d'un projet qui les poissons politics et le promoteur renouvelquasiment comme exemplaire, les travaux en mer ont déjà provoqué plusieurs épisodes de pollution. Les **zones de pêche** ont été particulièrement chet les organismes filtreurs (Clarke 1985, Fournier et al. 1994, Amiard-Triquet et al. 1998, Chiffoleau et al. 1999, WHO 1992).

- **Bio accumulation du Cadmium et du Zinc, développement et croissance atrophie, toxicité, bioaffut chez les crevettes, oursins, moules, huitres (Capelet et al. 2020, Fournier et al. 1994).**
- **Développement et croissance atrophie, bioaffut chez les diatomées (Hamamouch et al. 2019).**

Depuis leur origine il y a 350 millions d'années, les diatomées contribuent au cycle du carbone de notre planète en participant de l'ordre de 20% à l'absorption du dioxyde de carbone naturel et anthropogénique et de l'ordre de 50 % de l'origine produit par le reste et de 25 % de l'origine sur Terre. Elles sont une composante essentielle du phytoplancton à la base de la chaine alimentaire de toutes les espèces vivantes sur Terre. Accepter leur destruction au sein de la transition énergétique et de l'atténuation des rejets anthropiques dus que à effet de serre contribuant au dérèglement climatique est donc **un NON SENS ABSOLU**.

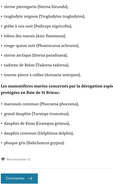

Comme en augure ce qui est pratiqué en Baie de St Brieuc et pour d'autres projets en cours, on peut s'interroger à ce que la multiplication des zones, des activités, des usages, des différentes pressions qui agissent sur ce mouvoir ne peut les naturelle successivité ou non de la transition énergétique impacte considérablement des écosystèmes déjà fragilisés par l'activité polluée majeur : jusque vraiment dénoncées autrement que par des mouvements circulaires et des artifices rhétoriques qui relèvent du mythe explosive : permet discours de dangers systématiquement au Code de l'Environnement, de contourner les institutions qui ont pour mission de veiller au maintien de nos usages écologiques des habitats naturels et de vivant et d'exposer sans discussion préalable, en toute contradiction avec les objectifs officiels.

Ces projets successifs à juste titre l'incompréhension, l'inquiétude voire le rejet des acteurs les plus directement concernés qui sont les citoyens et les usagers des domaines maritimes concernés. D'autant plus que les promoteurs et les opérateurs de ces projets sont très régulièrement subventionnés sur fonds publics et bénéficient non seulement d'une rente garantie par plusieurs décrets plus tarifs de vente d'électricité négociés avec l'Tout Dans la plus totale opacité, mais aussi de l'annuel milliards de l'Etat pour leur protection. Etant le plus souvent composés de transnationales et de filiales de grand groupes industriels étrangers, les nouveaux groupes industriels dans ce cas de l'activité locale permet non seulement de diluer leur responsabilité juridique en cas d'échec ou d'accident mais aussi d'échapper largement à l'impôt vu leurs circuits bien rodés d'optimisation d'évasion fiscale.

Partant sur ce fait original, parfois de la plupart des pays du monde, parfois avec le soutien d'une locaux ignorant les ventilations enjeux et obstacles par les promesses de développement économique souvent exagérés et à court terme, **le développement de l'usine offshore est en réalité une aubaine pour quelques intérêts privés mais il ne répond ni à l'intérêt général et à la défense des biens public.** Petit à petit **il absorbe de facto à son profitabilité les domaine maritime et de ses ressources, à l'exclusion et à la spoliation de ses usagers légitimes qui ne sont aucunement bénéficiaires plus subventionnés.**

Pour en savoir plus:

- Gardien les Dunes
- Wild Land : Le cas spécifique éolien offshore: nombres dépassantes et dégâts des mégas
- Marlinda Vouvet : Oceanus : la voix des invisibles
- Mediapart : Les millions dépasser des subventions de la Baie de St Brieuc
- Infosm : Bretivolta, Quand l'énergie "propre" a les mains sales
- CNDP : Participez au débat public sur l'avenir de la mer et du littoral

Les oiseaux marins concernés par la dérogation espèces protégées en Baie de St Brieuc:

- guillemot de Troïl (Uria aalge),
- macareux moine (Fratercula arctica),
- pingouin torda (Alca torda),
- fou de Bassan (Morus bassanus),
- fulmar boréal (Fulmarus glacialis),
- grèbe huppé (Podiceps cristatus),
- grèbe jougris (Podiceps grisegena),
- grèbe castagneux (Tachybaptus ruficollis),
- bernache cravant (Branta bernicla),
- cormoran huppé (Phalacrocorax aristotelis),
- cormoran cormoran (Phalacrocorax carbo),
- fuligule milouin (Aythya ferina),
- grèbe huppé (Podiceps cristatus),
- grèbe castagneux (Tachybaptus ruficollis),
- fuligule milouin (Aythya ferina),
- fuligule morillon (Aythya fuligula),
- fuligule nyroca (Aythya nyroca),
- harle huppé (Mergus serrator),
- bihoreau gris (Nycticorax nycticorax),
- aigrette garzette (Egretta garzetta),
- héron cendré (Ardea cinerea),
- bécasseau variable (Calidris alpina),
- bécasseau des vasières (Calidris ferruginea),
- bécasseau sanderling (Calidris alba),
- bécasseau maubèche (Calidris canutus),
- bécasseau cocorli (Calidris ferruginea),
- bécasseau cocorli (Calidris alba),
- bécasseau maubèche (Calidris canutus),
- bécasseau sanderling (Calidris alba),
- bécasseau variable (Calidris alpina),
- bécasseau des vasières (Calidris ferruginea

dominants

Le relativisme juridique est aussi une morale, qui ne veut pas dire son nom. Cela s'appelle le libéralisme, qui fait tout reposer sur les individus, qui met un signe « égal » entre agressé.e et agresseur, qui s'acharne à dépolitiser tous les antagonismes qui structurent notre société, qui abhorre la dialectique et qui noie tous les combats nécessaires dans les eaux glacées du calcul égoïste.

par elodie tuaillon_hibon

sociales, racistes et coloniales : même combat contre le capital

Nous appelons à participer à la manifestation du 25 novembre contre les violences de genre et d'État, et prendrons part au bloc internationaliste, féministe et LGBTQI pour la libération de la Palestine.

par Féministes Révolutionnaires Paris

journalistes en formation, nous dénonçons le sexisme qui règne dans la profession

« Toi, tu vas l'avoir ton stage… » Cette phrase, on voudrait l'entendre après une présentation réussie. Pas lors d'une soirée, de la bouche d'un homme de l'âge de notre père qui nous la glisse à l'oreille d'un ton chargé de sous-entendus. Nous, jeunes femmes journalistes en formation, dénonçons le sexisme qui règne dans la profession avant même l'embauche. Par les femmes de la 28e promotion de la licence Presse de proximité de l'ESJ Lille.

par Femmes de la 28e promotion de la licence Presse de proximité

manifestons contre toutes les violences sexistes et sexuelles !

Parce qu'une prise de conscience collective a eu lieu avec #MeToo, mais que celle-ci n'est pas suffisante, un large panel d'organisations appelle à une grande marche contre les violences machistes, et exige l'obtention immédiate de 3 milliards d'euros pour les combattre efficacement. Avec un souci de protection des plus vulnérables, les signataires demandent un plan d'urgence national et la mise en place d'une loi-cadre visant à mettre fin à l'impunité des agresseurs. « Toutes ces violences ne sont pas une fatalité ».

par Les invités de Mediapart

À la Une de Mediapart

Santé — Enquête

Chaque semaine, le 115 dit non à des dizaines de mères et à leurs nouveau-nés

Dans les maternités franciliennes, chaque jour, 50 femmes et leurs bébés restent hospitalisés, parce qu'ils sont sans domicile. Leur nombre a presque doublé en un an, révèle Mediapart. Le 115 ne peut plus les mettre à l'abri, en raison de la fermeture de places d'hébergement.

par Caroline Coq-Chodorge

Inégalités

Enfants à la rue : de nouveaux types de mobilisations dans l'espoir de susciter enfin des réactions

Jamais autant d'enfants n'ont dormi dehors. Pour les aider, collectifs et élus se mobilisent. Certains députés dorment dans les écoles ou ouvrent leur permanence pour attirer l'attention des médias et des pouvoirs publics sur ces situations.

par Faïza Zerouala

Violences sexistes et sexuelles — Parti pris

La grande hypocrisie

Porter plainte : c'est l'horizon quasi unique offert par le gouvernement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, à la veille de la journée de manifestation du 25 novembre. Le pouvoir le sait pourtant : si toutes les victimes se tournaient vers la justice, le système serait incapable d'y faire face.

par Lénaïg Bredoux

De l'enquête au procès : les grandes affaires de Mediapart en podcast — Podcast

Affaire Dussopt : itinéraire d'un opportuniste

Olivier Dussopt comparaît devant le tribunal à partir du 27 novembre, tout en étant ministre du travail. Mathieu Magnaudeix et Antton Rouget relatent dans le premier épisode de ce podcast l'évolution de l'ancien socialiste, ses retournements de veste. Mais aussi ses tergiversations très politiques sur son coming-out.

par Michaël Hajdenberg, Mathieu Magnaudeix, Pascale Pascariello et Antton Rouget

Écrivez dans Mediapart

En vous abonnant, vous bénéficiez automatiquement de l'ouverture d'un blog. Dessins, essais, opinions, photos, vidéos, sons…à vous de publier vos billets !

En savoir plus

Newsletters
Recevez chaque jour les titres à la Une

Inscrivez-vous